



1868 : Entrée au noviciat de Felix Charmetant. Il rendra de grands services à la Société. Il quittera la Société en 1885 pour se consacrer entièrement à la direction de l'œuvre des écoles d'Orient.

Lettre au cardinal Simeoni (2 novembre 1887)

Éminentissime Seigneur,

Ainsi que j'en avais annoncé l'intention dès l'origine à votre Excellence, j'ai fait décider par le Conseil de la Congrégation des Missionnaires d'Alger l'envoi à Rome d'un certain nombre de scolastiques qui habiteraient la procure de cette petite Société à Saint-Nicolas-des-Lorrains, et sous la direction du père procureur, feraient leurs cours de théologie et prendraient les grades de manière à pouvoir ensuite servir eux-mêmes de directeurs ou de professeurs dans leurs propres séminaires d'Afrique, ou dans les séminaires que les ordinaires des lieux voudraient plus tard y établir sous leur direction.

Le révérend père Burtin, notre procureur général, aura en conséquence l'honneur de présenter à votre Excellence les quatre premiers scolastiques que nous envoyons aujourd'hui dans le but ci-dessus désigné. Je serais très reconnaissant à votre Éminence si elle voulait bien indiquer elle-même à nos jeunes pères quels sont les cours qu'elle préférerait leur voir suivre. Pour ce qui me regarde, j'aimerais mieux les cours du séminaire de la Propagande, puisque c'est de la Propagande qu'ils dépendent et qu'ils devront dépendre toute leur vie. Néanmoins, si pour des raisons particulières, votre Éminence pensait autrement, je ratifie d'avance sa décision. En baisant très humblement vos mains, j'ai l'honneur de me dire avec un profond respect, éminentissime Seigneur, de votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

Extraits de la lettre au Comité antiesclavagiste de Cologne (4 novembre 1888)

La racine du mal : la loi de l'offre et de la demande

Tant qu'on pourra trouver à vendre, en aussi grand nombre, ces malheureux noirs, aux prix élevés qu'on en trouve aujourd'hui dans les pays musulmans, c'est-à-dire au prix de 750 à 1500 francs par esclave, selon les distances, la cupidité des traitants

saura tourner tous les obstacles et continuer l'infâme trafic de l'Homme. C'est en effet, une loi économique certaine qu'une marchandise (et, dans l'esclavage, l'homme n'est plus qu'une marchandise) est toujours offerte, lorsqu'elle est demandée. Si donc on continue à demander des nègres à l'Afrique, elle continuera à en donner. Aucun peuple (européen ou autre) ne pourra suffire, à lui seul, pour l'empêcher (la traite) par la force, même dans les seules régions qui dépendent de lui. Supprimée d'un côté, elle renaîtra de l'autre. Si, au contraire, les peuples mahométans ne demandent plus à acheter des noirs, la traite intérieure tombera d'elle-même. Or, pour vaincre la résistance ouverte ou cachée des gouvernements musulmans, l'accord de toutes les Puissances intéressées aujourd'hui à la civilisation des différentes régions de l'Afrique, c'est-à-dire de votre Allemagne, (et des autres Puissances), est indispensable ; Si ces nations se divisent, on n'arrivera à rien de satisfaisant et de complet, et tous les sacrifices faits seront inefficaces. J'insiste donc sur l'accord de tous les peuples chrétiens actuellement représentés en Afrique.

